



FFvolley



Secteur
FORMATION

Architecture des Formations Régionales

**Ligue Auvergne-
Rhône-Alpes**

04/07/2018

Vision simplifiée

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

AVANT JUILLET 2018

APRES JUILLET 2018

Niveau régional



Niveau régional

Diplôme Régional
d'Entraîneur 1 VB

Filière de professionnalisation

Diplôme Régional
d'Entraîneur 2 VB



Vision simplifiée

Niveau 1 régional

Volume

**Diplôme Régional
d'Entraîneur 1 VB**

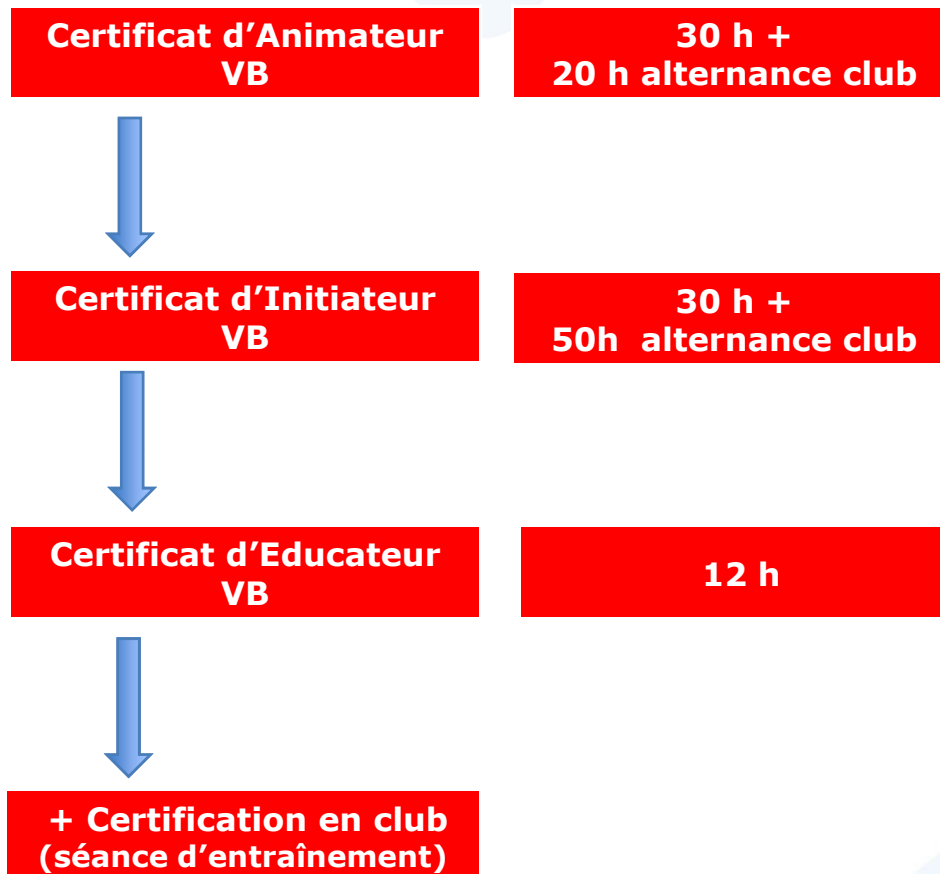
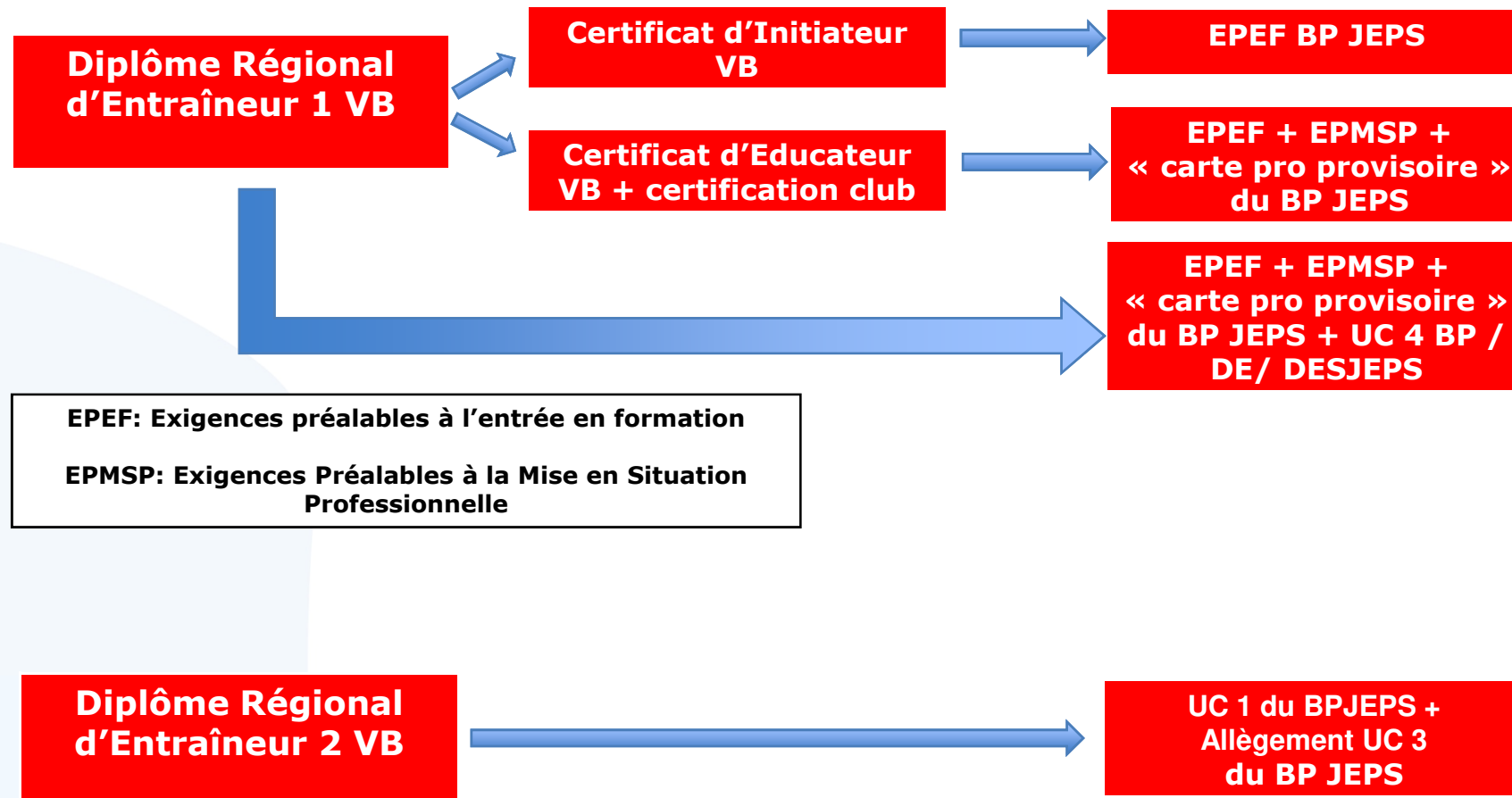


TABLEAU DES EQUIVALENCES NIVEAU REGIONAL

Diplômes fédéraux vers diplômes d'Etat



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Diplôme Régional d'Entraîneur 1

EPEF+EPMSP BPJEPS
+UC 4 BP-DE-DESJEPS

Certificat
ANIMATEUR

Zone Ouest
30 H = 2 WE
+ 20 H Club
10 à 20 stagiaires

Certificat
ANIMATEUR

Zone Centre-Ouest
30 H = 2 WE
+ 20 H Club
10 à 20 stagiaires

Certificat
ANIMATEUR

Zone Centre-Est
30 H = 2 WE
+ 20 H Club
10 à 20 stagiaires

Certificat
ANIMATEUR

Zone Est
30 H = 2 WE
+ 20 H Club
10 à 20 stagiaires

Certificat
INITIATEUR

Zone Ouest
30 H = 2 WE
+ 50 H Club
10 à 20 stagiaires

Certificat
INITIATEUR

Zone Est
30 H = 2 WE
+ 50 H Club
10 à 20 stagiaires

Certificat
EDUCATEUR

Zone Centre
12 H = 1 WE
+ Certif en Club
10 à 20 stagiaires

EPEF BPJEPS + Carte
Pro du BP

EPMSP BPJEPS
+ UC4 BP-DE-DESJEPS

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Diplôme Régional d'Entraîneur 2



UC 1 BPJEPS + Allègement
UC 3 BPJEPS

Etape 1

Module 1
ANIMATEUR
BEACH VOLLEY

Zone ?
12 H = 1 WE
10 à 20 stagiaires



1 module au
choix sur les 2

Module 2
ACCUEIL
FORMATION DES
JEUNES

Zone ?
12 H = 1 WE
10 à 20 stagiaires

Module 3
PREPARATION
PHYSIQUE Niv. 1

Zone ?
12 H = 1 WE
10 à 20 stagiaires

Etape 2

Module 4
VOLLEY
SOLIDARITE
CITOYENNETE

Zone ?
12 H = 1 WE
10 à 20 stagiaires



1 module au
choix sur les 2

Module 5
VOLLEY SANTE
Niv. 1

Zone ?
12 H = 1 WE
10 à 20 stagiaires

Module 6
VOLLEY ASSIS

Zone ?
12 H = 1 WE
10 à 20 stagiaires

INSCRIPTION

Saison 2018-19



Inscription DRE 1 /DRE 2

15 jours avant le début de la formation à fdetschudy@gmail.com

Responsable du dossier d'inscription

Secrétariat de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Volley-ball
35 rue Docteur Hermite 38000 Grenoble

Responsable de la formation

CTR ou cadre formateur accrédité par l'ETR.

Frais pédagogiques de formation

Le coût pédagogique de chaque certificat est de 35 euros par module/weekend soit 70 euros pour le certificat d'animateur, 70 euros pour le certificat d'initiateur et 35 euros pour le certificat d'éducateur et chaque module du DRE 2. Le stagiaire doit joindre son règlement avec son formulaire d'inscription. Charge à lui de se faire avancer la formation par son Club ou de se faire rembourser ultérieurement.

Frais d'organisation de la formation

Les frais inhérents à l'hébergement et à la restauration sont à la charge des stagiaires et ceux-ci doivent s'organiser. La liste des participants sera fournie pour permettre le covoiturage.

Alternance en Club

Attestation (modèle DTN FFVB) signée du président de club. Elle doit faire apparaître la réalité de présence, le volume et l'activité du candidat. (20H pour Certificat d'Animateur et 50H pour Certificat d'Initiateur)

Durée de la formation

Cette formation peut se dérouler sur deux saisons maximum.



FFvolley

www.ffvolley.org